

Une séance régulière du conseil de la Municipalité de Papineauville a été tenue le 9 septembre 2026 à 19h00 à la salle du conseil municipal. Étaient présents : madame la conseillère Daphné Larouche, monsieur le conseiller Danny Monette, monsieur le conseiller Éric Hayes, monsieur le conseiller Robert Desbiens, madame la conseillère Béatrice Cardin et monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin. Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence de monsieur Michel Leblanc, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joannis, était aussi présente.

2026-09-313 ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI GRAVIÈRE-SABLIÈRE

- ATTENDU les dispositions de la section XI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI) numéro 2016-008;
- ATTENDU que le propriétaire a déposé une demande de PPCMOI permettant d'autoriser un projet particulier d'occupation d'immeuble soit un projet de carrière sablière à usage industriel sur le lot 6 335 518;
- ATTENDU que la grille d'usage et des spécificités (I-401) actuelle ne permet pas l'usage industriel d'extraction (I4) et que le recours au règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble est justifié par la présente demande, car il vise à permettre un usage permis en zone industrielle;
- ATTENDU que les propriétaires ont fait une déclaration de conformité auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour les activités visées par la carrière sablière portant les numéros de référence : 200914189 – 47792 et 200914194 – 47793;
- ATTENDU que le projet ne déroge pas des orientations prévues du plan d'urbanisme et la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;
- ATTENDU l'adoption de la résolution 2026-07-262 autorisant le premier projet de résolution;

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de résolution autorisant la demande 2026-0008 pour un projet particulier d'occupation d'immeuble soit un usage d'extraction sur la propriété du 1017, route 321. Le tout conformément aux différentes lois provinciales et conditionnellement aux déclarations de conformité reçues pour la demande.

Que la direction générale soit par les présentes autorisée à enclencher les processus d'affichage et d'assemblée publique.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La directrice générale et greffière-trésorière.



Martine Joannis